



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mars 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 Mars 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Mars 1999

**Vente d'une parcelle de terrain dans le lotissement de la Grange Laidet 1
à Monsieur et Madame TEIXEIRA**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.
Mme Maryse ROUZIER donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D99147

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 1999

Développement Economique

**Vente d'une parcelle de terrain dans le lotissement de la Grange
Laidet 1 à Monsieur et Madame TEIXEIRA**

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Monsieur et Madame TEIXEIRA, gérant de la société "PROS CARRELAGE" située à Bessines, souhaitent acquérir la parcelle cadastrée section EK n°56 d'une surface de 1 480 m2 dans le lotissement d'activités économiques de la Grange Laidet 1 à St Liguair.

Ils souhaitent y construire un entrepôt de 4 00 m2 afin d'y stocker le matériel de leur société.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à Monsieur et Madame TEIXEIRA ou à toute société qu'ils désigneront pour réaliser l'opération, la parcelle cadastrée section EK n° 56 d'une surface de 1 480 m2 rue de la Grange Laidet en Zone d'activités économiques St Liguair ;
- fixer le prix de vente à 40 francs H.T. le m2 auquel il conviendra d'ajouter la TVA aux réseaux en vigueur sur les terrains à bâtir ;
- préciser que les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux différents réseaux seront à la charge de l'acquéreur ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte de vente à intervenir ;
- préciser que la recette résultant de cette cession sera imputée sur la fonction 929 9092 article 775.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)